



Selon RTE, une ligne très haute tension peut faire office de pare-feu forestier. Mais à l'été 2022, la ligne Saucats-Morcenx n'avait pas arrêté l'incendie de Landiras. J. J. / SUD OUEST

« RADICALEMENT CONTRE »

Les concertations préalables à la déclaration d'utilité publique et à l'évaluation environnementale du projet sont lancées. Elles sont chapeautées par la Commission nationale du débat public (CNDP). Mais déjà, dans les villages forestiers, la colère monte chez les élus. Avec à leur tête le président du Département de la Gironde Jean-Luc Gleyze. L'élus de Captieux n'entend pas voir une nouvelle fois son territoire forestier tronçonné. « Nous sommes radicalement contre ce projet. Il faut arrêter de prendre ce territoire pour une réserve d'Indiens où l'on peut faire tout et n'importe quoi. Et surtout tout ce que l'on ne veut pas mettre ailleurs », tempête-t-il. Pour lui, l'aire d'étude retenue pour le tracé par RTE n'est pas pertinente. « Que je sache, il n'y a pas de grands projets photovoltaïques prévus en Sud-Gironde. Le tracé ne se justifie donc pas. Puisque nous sommes consultés en tant qu'élus, nous demandons l'élargissement du périmètre d'étude au sud du camp militaire du Poteau. » Autrement dit, dans le département des Landes. De leur côté, les associations de défense de l'environnement Sepanso et Les Amis du Barthos ont plaidé l'option de l'enfouissement de la ligne auprès des garants de la CNDP.

Un projet de ligne 400 000 V qui fait déjà des étincelles

Le raccordement des parcs photovoltaïques du Lot-et-Garonne au réseau nécessite de construire une ligne électrique de 400 000 volts de 65 km à travers le massif forestier sud-girondin. Élus et associations environnementales sont opposés au projet

Jérôme Jamet
j.jamet@sudouest.fr

Les bulldozers du chantier de la ligne de train à grande vitesse au sud de Bordeaux ne sont pas encore arrivés qu'un nouveau grand projet menace la ligne d'horizon de la forêt des Landes de Gascogne. Pas de rails ni de bitume mais des pylônes de plus de 35 mètres et une ligne électrique aérienne de très haute tension (400 000 volts) longue de 65 km à travers les pins. Le tracé exact n'est pas encore connu. Mais un périmètre d'étude a été délimité par RTE, le constructeur et gestionnaire du réseau de transport électrique. Cette nouvelle infrastructure partira d'Allons, dans le Lot-et-Garonne. Territoire d'où sortent de terre 12 parcs photovoltaïques dont la puissance est estimée à 1,3 gigawatt. Un « gisement d'électricité » considérable, équivalent à la puissance d'un réacteur nucléaire, qu'il s'agit de raccorder au réseau. C'est-à-dire plus à l'ouest, dans les Landes, en le « branchant » sur la ligne très haute tension existante.

Trois postes électriques

Pour y parvenir, RTE doit construire une sorte d'immense rallonge électrique. Cette nouvelle ligne de 400 000 volts traversera plusieurs villages forestiers du Sud-Gironde, autour de Captieux. « On part d'un périmètre très large. On va valider des aires d'étude plus restreintes, puis on validera des fuseaux de moindre impact », indique Dominique Millan, directeur développement et ingénierie RTE Sud-Ouest.

Le projet prévoit aussi la construction d'un poste électrique (baptisé « poste Landes de Gascogne ») de 12 hectares, a priori sur la commune d'Allons, afin de capter l'électricité produite dans le Lot-et-Garonne. Le coût de la construction de la nouvelle ligne et du poste Landes de Gascogne est estimé à 200 millions d'euros. Un deuxième poste (« Landes girondines ») sera construit dans les Landes, au bout de la nouvelle ligne. Il

permettra de connecter au réseau la production acheminée depuis le Lot-et-Garonne, mais aussi de capter un gisement de production photovoltaïque de 250 MW identifié dans ce secteur des Landes. Enfin, un troisième poste pourrait voir le jour dans le Sud-Gironde. Il serait situé sur le tracé de la nouvelle ligne, autour de Cazalis, où un potentiel gisement de 100 MW d'électricité photovoltaïque est mentionné dans le Sradet, le Schéma

régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Compensations financières

C'est ce document stratégique de planification, associé au Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables, qui encadre le projet de nouvelle ligne. « Nous avons obligation de raccorder les producteurs d'électricité qui en font la demande. C'est notre mission de service public », rappelle Dominique Millan. Selon RTE, le projet retenu est « la solution technique, économique, environnementale et sociétale optimale ». L'option de l'enfouissement de la ligne a été écartée. RTE annonce d'importantes compensations financières pour les territoires traversés par la ligne. Une

enveloppe de 14 millions d'euros permettra de satisfaire des investissements locaux. À ce gros chèque s'ajoutent des taxes. Les trois postes électriques rapporteront 450 000 euros par an aux Communautés de communes. Enfin, une « taxe pylônes » de 6 500 euros par pylône et par an remplira les caisses des communes traversées par la ligne, dont la mise en service est attendue pour 2032. En même temps que la LGV.

Ligne THT : la zone d'étude d'implantation

